



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Selon l'art. 85 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

M. Igor Gachet, à Broc, pour l'ajout d'un auvent en bois au-dessus d'une fenêtre, sur l'article n° 70 RF Broc, Rue des Chenevières 8.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**



Broc, le 29 septembre 2023

Le Secrétariat communal